



Cambriolages avec efractions

Par **chiffonette**, le **03/07/2011** à **23:16**

Bonjour, rn je viens de me faire cambrioler avec effraction j'ai eu deux portes rnfractionnee et bien sure vol de bijoux argent liquide ect.... depuis ce jour je ne vais pas bien du tout car tout mes souvenirs ce sont envolées et tous les jours je rajoute à la liste qu'elle recours puis-je avoir l'expert n'es pas encore passer merci de bien vouloir me renseigner cordialement

Par **mimi493**, le **04/07/2011** à **03:15**

Au niveau de l'assurance, seul le préjudice matériel chiffrable sera pris en compte. rn Le préjudice moral, ça sera pour les dommages et intérêts si le voleur est attrapé et jugé

Par **chiffonette**, le **04/07/2011** à **09:23**

bonjour merci pour la réponse rn mais voilà le soir même les policiers sont venus constater (aucune empreinte bien sûr) le lundi nous avons été faire notre déclaration mais faut t'il porter plainte car nous n'avons pas été renseignée es-ce que je dois revoir avec mon assureur (nous étions soi-disant plusieurs) ce jour-là) à avoir été visitée je vous remercie beaucoup expliquez-moi la marche à suivre svp car je ne suis pas bien je ne peux pas y penser. grand merci à vous cordialement

Par **chiffonette**, le **07/07/2011** à **11:43**

bonjourrn rn a ce jour aucune nouvelles de l'expertn rnvoila deja 13 jours aujourd'huirn ?rn rn l'orsque je voie la pub (vendez vos bijoux oui ces tres bien)rn rn cela incite les voleurs car ces de pire en pire depuis cette pub rn. rn mes bijoux qui etait d'une valeur sentimentale - de l'argentrn rn le pire qu'il ne serons retrouver .que pui-je faire vis a vis de la loi pour etre rn rn dédomagée sachant que je ne suis pas la seule ce jours la a avoir etait rn rn cambriolée j'attend votre reponse avec impatience je vous remercie bonnerrn rn journée